

Pour citer cet article : Labelle, A., & Cavard, C.-M. (2022). La confiance et le sens dans les recherches-interventions : perspectives historico-culturelles. *La Revue LEeE*, 4. <https://doi.org/10.48325/rleee.004.04>

LA CONFIANCE ET LE SENS DANS LES RECHERCHES-INTERVENTIONS

Perspectives historico-culturelles

Alexandre LABELLE, Caroline-Marie CAVARD

Version de la publication : septembre 2022

Évaluation ouverte et collaborative

Rétroacteurs : Jean JOUQUAN, Jean-François MARCEL

Résumé

Nous réfléchissons au rôle central de la confiance dans le processus de déploiement de la **R-I (recherche-intervention)**. Nous envisageons la confiance comme un *facteur décisif de performance institutionnelle* (Thiébaud, 2003), dont le rôle est particulièrement mobilisé en période de changement, que la RI se propose d'accompagner contractuellement (Marcel & Bedin, 2018). À partir d'une comparaison entre deux sphères socioculturelles, la France et l'Amérique du Nord, nous mettons en exergue l'importance de situer, et d'évaluer la confiance en tant que processus et paramètre fondateur de toute recherche participative. À titre d'exemples illustratifs, nous mobilisons les travaux développés au sein de l'UMR-EFTS.

Mots-clés : confiance, sens, recherche-intervention

Abstract

We are reflecting on the central role of trust, in the process of deploying R-I (research-intervention). We consider trust as a *decisive factor for institutional performance* (Thiébaud, 2003), whose role is particularly mobilized in times of change, as RI intends to contractually support (Marcel & Bedin, 2018). From a comparison between the two socio-cultural spheres of France and North America, we highlight the importance of situating and assessing trust as a founding parameter of any participatory research. As illustrative examples, we mobilize the work developed within the 4 UMR-EFTS entry.

Keywords: trust, meaning, intervention-research

1. Introduction

Dans le cadre de cette contribution, nous nous intéressons ici à la question de la confiance, et du sens, considérés comme des leviers favorisant le déploiement des **recherches-interventions (R-I)** en les examinant plus spécifiquement dans des perspectives historico-culturelles. Interroger la confiance dans le cadre d'une R-I nécessite le prérequis de considérer que la R-I est avant tout une démarche collective, fait pour ses membres et par ses membres et que la confiance est alors un indispensable à son bon déroulement. C'est ainsi que cet article se propose d'interroger certains facteurs pouvant favoriser la mise en œuvre de la confiance au sein d'un collectif dans l'objectif d'offrir une grille de lecture permettant de mieux l'appréhender.

C'est ainsi que nous pensons que la confiance, indissociable dans la démarche de R-I et entre ses membres, pourrait s'établir à partir du sens donné aux actions et dans la prise en compte des contextes historiques et culturels dans lesquels les acteur·rices s'inscrivent.

Dans un premier temps, nous évoquerons la place de la confiance dans le cadre d'une R-I, en le mettant en lien avec des éléments relevant de la question du sens. Une approche comparée entre la France et le contexte Nord-Américain sera explicitée dans l'objectif de mettre en lumière que la relation aux recherches collaboratives de ces deux pays est sensiblement différente et nous verrons que la place de la confiance, de manière historique et culturelle, l'est également.

Nous verrons alors que notre contribution, ayant avant tout des objectifs d'éclairages, pourrait alors ouvrir vers une perspective d'évaluation de la confiance au sein des R-I.

2. Confiance et Recherche-Intervention : des affinités électives autour de la question du sens ?

La démarche de R-I est construite sur deux principes fondateurs, les dimensions participatives et émancipatrices, comme le soulignent Marcel et Bedin (2018) :

La R-I revendique effectivement deux visées, interdépendantes et non-hiérarchisées, une visée académique (le « sur ») et une visée praxéologique (le « pour »). ... le refus de hiérarchisation des deux visées s'opérationnalise dans deux principes qui constituent les fondations de la R-I, une dimension participative (le « avec ») et une dimension émancipatrice (le « par »). (p. 81).

Échanger, construire, élaborer un travail collectif pour atteindre des objectifs communs n'est pas une démarche aisée, cela ne va pas de soi car chaque acteur·rice arrive avec ses préconçus et ses représentations. C'est ainsi que l'atteinte de ces objectifs suppose l'importance de la mise en œuvre de conditions propices au bon déroulement. La dimension collective, de surcroît à visée émancipatrice, que l'on peut entendre ici comme un élément central d'une R-I, présuppose notamment que les membres soient à leur aise et qu'elles et ils aient suffisamment confiance envers la·le chercheur·se-intervenant·e mais aussi, envers les membres du groupe afin que la parole soit la plus libre possible. C'est pourquoi, selon nous, la dimension de la confiance apparaît comme déterminante dans un déploiement optimal d'une R-I.



La question de l'évaluation dans la démarche de R-I, conférant de la valeur à la démarche (Marcel & Bedin, 2018, p. 83) amène alors à s'interroger sur la possibilité d'évaluer la confiance.

2.1 L'évaluation-valeur comme perspectives

Évaluer la confiance, tant en termes de performance que de processus, est une entreprise ardue. Nous défendons ici la pertinence d'un tel projet, dans une focale plus large de l'évaluation-valeur, basée sur le primat du sens et du vécu des acteur·rices (Marcel & Bedin, 2018) dans la démarche de R-I :

La deuxième focale considère d'abord que l'évaluation ne serait émancipatrice et formatrice qu'à condition qu'elle permette de mettre au jour des valeurs et de les expliciter, dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle entre évaluateurs et évalués (Clavier, 2006). Elle valorise la fonction critique de l'évaluation (Lecoindre, 1997), en relation avec l'interrogation existentielle sur le sens donné à l'agir évaluatif et les raisons de son bien-fondé, lequel ne saurait exister sans le souci permanent de la réflexivité de tous les acteurs de terrain impliqués. (p. 83)

L'évaluation-valeur se distingue alors de l'évaluation-mesure : « la première focale de l'évaluation, inscrite dans une pensée positiviste, met l'accent sur une méthodologie scientifiquement justifiée qui confère d'ailleurs à cette approche toute sa légitimité » (p. 83) et de l'évaluation-gestion : « le modèle évaluatif de la gestion, dans ses développements plus institutionnels, autorise à s'intéresser à l'évaluation du pilotage de la R-I, à la supervision de la démarche, dans un souci de pertinence en référence aux objectifs de la commande à atteindre » (p. 83). Pour Simmel (1999), cité par Bizouarn (2008) :

La confiance peut être vécue comme « un mélange de rationalité et de sentiment, impliquant d'un côté une évaluation rationnelle (sans être nécessairement calculatrice) de la situation, d'un autre un véritable acte de foi excédant toute justification du « faire confiance ». (p. 66)

L'alliance entre rationalité et sentiment, foi et émotions, rend le concept de confiance difficile à saisir. L'étymologie du terme, « foi en quelque chose, en quelqu'un »¹ ne renvoie-t-elle pas à la fidélité, la croyance, et la foi (Marzano, 2010) ? La confiance n'en demeure pas moins une composante fondamentale de l'activité humaine (Sztompka, 1999). Des disciplines comme les sciences de gestion l'ont bien compris, et de nombreux travaux y sont dédiés concernant des domaines aussi variés que la finance, le marketing, ou la gestion des « ressources humaines » (Gratacap & Le Flanchec, 2011). La confiance et sa prise en compte sont aujourd'hui considérées comme indispensables dans des dynamiques de production et de coopération, bien que le concept soit particulièrement ardu à appréhender précisément (Mothe & Ingham, 2003). Notre propos ici n'est bien évidemment pas de trancher la question, mais de contribuer à l'ouverture d'une réflexion concernant le rôle, central selon nous, de la confiance interindividuelle envers la démarche de recherche-intervention (R-I). Pour cela, nous lierons notre proposition aux autres contributions présentées dans ce numéro, avec pour ambition la construction d'un outil, mobilisable en situation d'évaluation de la confiance.

¹ CNRTL : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/confiance>



2.2 La confiance comme condition de l'édification de sens dans la R-I

La R-I, en tant qu'espace-temps de travail pensé au sein d'une démarche contractualisée, donne une direction à l'activité humaine menée au sein de l'organisation. Cette activité ne doit pas être envisagée à partir d'objectifs de production qu'il s'agirait d'atteindre, mais plutôt d'une approche de l'activité valorisant la participation, la co-construction, et l'émancipation. La confiance serait, et c'est notre hypothèse, le catalyseur – évaluable – de ce processus, favorisant l'investissement par les acteur·rices d'une *direction* de l'activité de R-I, vers une *construction du sens de la R-I*.

Dans de nombreuses publications, la confiance et le sens de l'activité sont corrélées positivement. Rappelons que le latin *sensus* signifie « perception, sensation, manière de sentir, de penser, de concevoir, idée, signification d'un mot »². À l'image de cette polysémie du terme, Worms (2013) écrit que :

Le mot « sens » flotte entre trois valeurs. D'un côté, comme sens de parcours ou sens de déroulement, il exprime une orientation spatiale ou temporelle. D'une autre façon, le sens est ce que l'on comprend, par excellence d'une expression linguistique. Enfin, suivant une acception existentielle, toute chose hésite entre « avoir du sens » et ne pas en avoir. (p. 38)

En philosophie, le sens est pensé principalement selon le courant phénoménologique et analytique contemporain, autrement dit la linguistique :

Pour le courant phénoménologique, le sens d'une chose est la formule de visée suivant laquelle nous nous rapportons à elle ... Pour le courant analytique contemporain, le sens est avant tout linguistique, et les expressions sont comprises par nous lorsque nous savons les vérifier dans le monde, lorsque nous connaissons leurs « conditions de vérité ». (Worms, 2013, p. 39)

Ainsi, le sens est appréhendé en fonction des auteur·rices et de leurs courants de pensée. C'est ainsi qu'il sera, du point de vue de Levinas (1978, 1987), principalement pensé dans la relation à autrui, et l'altérité, alors que pour Deleuze (1969), c'est sous l'angle de la linguistique qu'il est élaboré. Le sens serait une construction individuelle et collective faisant écho à une certaine conception, par les individus, de « la vérité », et de ce que les sciences humaines et sociales désignent par le terme de « paradigme ».

2.3 Au cœur de la participation : la confiance

Afin de tendre vers une adhésion des acteur·rices dépassant le simple cadre contractuel, encore faut-il que qu'elles·ils considèrent la démarche de R-I comme moyen d'atteindre leurs objectifs (individuels, collectifs et institutionnels), en répondant à leurs préoccupations. En d'autres termes, il est nécessaire que la R-I fasse *sens* pour les acteur·rices, pour accueillir sereinement le processus de changement venant inévitablement questionner identités et pratiques historiquement ancrées. Nous nous inscrivons dans la proposition de Marcel et Bedin (2018), à propos de la nécessaire

² CNRTL : <https://www.cnrtl.fr/definition/sens//1>



identification des valeurs et cultures à l'œuvre dans les milieux impliqués. Karsenty (2015) rappelle cet impératif à propos du changement :

Une caractéristique de la crise est qu'elle provoque un effondrement plus ou moins marqué des références sur lesquelles s'appuie l'équilibre d'un collectif ... Elle remet aussi en cause leurs anticipations et, par- là même, leurs connaissances et leurs croyances. Pour ces raisons, faire face à une crise implique une activité de construction de sens. (p. 142)

Il est indispensable de penser les conditions nécessaires pour envisager l'élaboration du sens, lui-même se nourrissant de l'inévitable confiance. La conclusion de l'analyse européenne consacrée à la confiance, et menée par Bréchon (2003), renforce cette proposition :

La confiance interpersonnelle est donc plus ou moins reliée à toutes les formes de sociabilité, plus spécialement aux liens associatifs, aux formes d'altruisme et de solidarité, au rejet de l'individualisme. La confiance interpersonnelle va de pair avec la valorisation du lien social, avec l'optimisme individuel et sociétal, avec une attitude ouverte et positive à l'égard du monde, avec le sentiment d'être acteur dans la société et de pouvoir modifier son environnement, avec enfin une attitude tolérante à l'égard d'autrui dont la vie privée n'a pas à être jugée et contrôlée. (p. 414)

Comme nous l'avons présenté *supra*, nous intéressons ici à la confiance en tant que levier favorisant le déploiement des recherches-interventions collaboratives, et Karsenty (2015) constitue à ce titre une ressource majeure d'élaboration de compréhension de l'importance de la confiance dans des principes de collaboration :

La définition des modalités de collaboration entre les acteurs dépend fortement d'une activité de construction de sens. Par conséquent, il semble raisonnable d'envisager deux types de relation entre confiance et construction de sens : la confiance comme condition de la construction de sens, la construction de sens comme condition du maintien de la confiance. (Karsenty, 2015, p. 151)

Ainsi, l'un n'engendre pas l'autre dans une dynamique unidirectionnelle. Il s'agit d'une construction interactive qu'il s'agit de favoriser. La question des modalités de l'engagement, voire de l'enrôlement des acteur·rices dans une démarche de R-I se pose alors. Relations de confiance et sens de la R-I peuvent devenir un point d'attention important, à l'interface entre la nécessité d'instaurer des conditions favorables de déploiement (des facteurs d'engagement ou d'enrôlement) de la démarche, entre préoccupations individuelles et collectives. Rappelons que la R-I souhaite interroger le sens que les individus entretiennent dans leur rapport au travail, à leurs collègues, leurs missions et objectifs. Elle s'inscrit dans une perspective voulant que le travail, dans nos sociétés contemporaines, n'est pas seulement considéré comme une activité laborieuse, comme il pouvait l'être par le passé, mais comme remplissant des fonctions individuelles et collectives produisant, potentiellement, du sens. Rappelons les mots de Faes (2011) :

Au sens moderne du terme, le travail est une activité humaine à part entière, une activité humaine susceptible d'avoir du sens ... Travail n'a plus alors pour principale signification la peine ou l'effort, autrement dit le labeur. Il a le sens de la fonction que l'on remplit dans le cadre d'une organisation sociale de l'activité, une organisation qui vise la production de quelque chose. (pp. 27-28)

Nous retrouvons dans cette proposition l'approche interactive du sens et de sa construction, dans des organisations sociales dont la visée correspond à des



préoccupations grandissantes de production, de rendement et d'efficacité. Le travail est devenu condition humaine, n'étant pas seulement considéré comme nécessaire à la vie biologique. La relation à autrui, dans ce qu'Arendt (2002) nomme « l'action », est une modalité de la condition humaine dans ce rapport au travail.

2.4 La confiance, paramètre déterminant au sein d'une R-I

Nous avons ainsi discuté les liens de corrélation entre le sens construit par les acteur·rices au sein d'une démarche de R-I participative³, et le niveau de confiance interindividuelle entre ces mêmes individus. A lecture des différent·es auteur·rices cité·es, nous proposons l'hypothèse, en attendant de plus amples travaux, que l'individu est bien plus enclin à s'engager, et à se risquer au changement, dans une atmosphère qu'il juge apaisée, et au sein duquel peuvent se développer des relations de confiance interindividuelles. Notre exposé ouvre ainsi certaines possibilités quant à la prise en compte de la confiance en tant qu'élément déterminant dans une démarche de R-I. La suite logique de ce constat est une réflexion autour des modalités de son évaluation *ante*, *post*, et pendant son déploiement. Ceci implique bien entendu de penser les éléments constitutifs d'une évaluation, à savoir les indicateurs retenus, les référents et référés... pour avancer dans le sens d'une **référentialisation de la R-I**. Mais avant d'aller plus loin, nous souhaitons poursuivre dans l'étude de la « nature » de la confiance dans les démarches collectives déployées en France, en revenant à l'impératif de faire se rencontrer des modalités de participation, et une certaine conception par les acteur·rices de la « vérité ». Nous avons précédemment rapproché cette dernière de la notion de « paradigme », à savoir une représentation du monde et des échanges valorisés par les acteur·rices en situation, et que les modalités de déploiement de la R-I se doivent de rencontrer pour favoriser la construction du sens par les acteur·rices. Existe-t-il un paradigme majoritaire de la confiance interindividuelle en France, imprimé par des siècles d'Histoire et d'expériences, et qu'il s'agirait d'appréhender pour mieux avancer dans notre réflexion ?

Considérons à partir de maintenant ces pratiques de recherche participative comme des *instruments*, au sens de Vygotsky (1930/1985), dont le fort développement est ancré dans un contexte et une histoire spécifiques, et étudions la possibilité que les concepts de confiance et de sens, s'ils sont ardues à définir, revêtent des dimensions particulières en fonction de leur contexte culturel spécifique d'élaboration. Dans le cas nord-américain, nous verrons qu'il s'inscrit dans un idéal social, et est nourri par des formes de l'échange particulièrement valorisées.

3. Les recherches participatives et le rapport à la confiance : approche comparée entre France et contexte nord-américain

Nous considérerons ici la confiance comme un fait social, dont les spécificités remplissent un rôle bien précis au sein d'un contexte spécifique. Nous rappellerons dans un premier

³ Par ce terme, nous englobons notamment la recherche-action, la recherche collaborative, et la recherche-intervention. Il s'agit de modalités rendant l'acteur·rice chercheur·se, et la·le chercheur·se acteur·rice. Recherche et action sont ainsi liées dans des dynamiques d'allers et retours, de sa conception à son évaluation finale.



temps les ancrages historiques et culturels de la R-I, et devons pour cela nous intéresser au contexte nord-américain, et à la forte valorisation dont y bénéficie la confiance interindividuelle dans des interactions se voulant horizontales et démocratiques tout en garantissant un fort contrôle social.

3.1 Origine historique des recherches participatives

En effet, les démarches de recherche participative sont nées aux États-Unis à la fin des années 1940, et de nombreux théoriciens et praticiens ayant travaillé à son développement sont issus de pays anglo-saxons à tradition protestante. Nous pensons ici à Collier, Lewin, Dewey, et la tradition interactionniste et pragmatique de l'École de *Chicago* (Lacaze, 2013), Alinsky, ou encore Schön. Rien d'étonnant à ce qu'en 2013, dans un état des lieux des pratiques de recherches participatives en France entre les années 2001-2010 (Storup, 2013), les auteur·rices présentent les résultats d'une étude scientométrique à propos du nombre d'articles contenant le mot-clé « participatif » dans plusieurs pays, et que l'on y trouve en tête les États-Unis, l'Angleterre, le Canada, les Pays-Bas et l'Australie. Le fait qu'il s'agisse systématiquement de pays anglo-saxons à tradition protestante interdit de mettre cette coïncidence sur le compte du hasard. Un élément de réponse est donné par Putnam (1993) :

Le protestantisme ... a valorisé les communautés locales autonomes, à organisation plutôt démocratique. Alors que le catholicisme a toujours fonctionné sur un modèle hiérarchique et centralisé, ce qui, en pays catholique, inciterait à la prudence dans les relations sociales. (Putnam, 1993, cité par Bréchon, 2003, pp. 401-403)

La donnée religieuse n'est pas anodine, et peut être mise en lien avec d'autres travaux ayant fait émerger des modalités de lien social valorisées en contexte anglo-saxon et nord-américain, comme ceux de Macquet et Vrancken (2003) :

Dans le contexte de la communauté, il y a un présupposé anthropologique à propos des individus que les anglo-saxons nomment parfois *workmanship*. L'idée générale est que « nous sommes tous sur le même bateau » et que le sort de chacun dépend de sa coopération avec les autres. L'individu est ainsi pensé avant tout comme un producteur qui met son expertise ... au service des autres. ... Le « capital symbolique » de l'individu, sa réputation, sa reconnaissance sociale également, dépendent de sa participation comme producteur de biens ou de services et non pas de sa position hiérarchique. (p. 68)

La confiance en autrui, la coopération, et l'horizontalité, sont fortement valorisées, parce qu'elles participent à la construction pragmatique d'une société rassemblant des individus issus d'ethnies, de religions, et d'origines fort diverses, dans un projet historique d'émancipation et de fuites des régimes et systèmes de domination européens. Cette proposition est en particulier vraie pour les colonies de peuplement que sont les États-Unis, le Canada, et l'Australie. L'impératif de la confiance constitue une référence importante, pouvant être mobilisée notamment en contexte de crise, et articulée avec un versant répressif fort, ce dernier devant maintenir la démocratie en tant que forme la plus aboutie et efficace de contrôle social. Le fait que la recherche-action se soit fortement développée dans les années 1940-1950 ne relève à ce titre pas non plus du hasard. En effet :

Tous ces idéaux reposent sur une conception activiste de la personne et l'exceptionnalisme américain est ainsi largement fondé sur le besoin de s'accomplir. Certains analystes ont estimé, dans les années 1950, que ce besoin serait susceptible d'être stimulé et c'est dans



cet esprit qu'université et organismes de coopération internationale ont offert des séminaires de dynamiques de groupe aux pays du tiers monde en vue d'accélérer la mobilisation de leur capital humain. (Clignet, 2004, pp. 81-82)

3.2 Une réponse aux crises sociales

À l'image de l'interactionnisme symbolique et du pragmatisme s'étant fortement développés lors de la crise sociale traversée par les États-Unis à la fin du XIX^{ème} siècle, les recherches collaboratives ont émergé lorsqu'il a été nécessaire de « resserrer les rangs », et de créer des formes de coopération productive entre communautés et individus parfois antagonistes, dans un premier contexte post-Guerre de Sécession, puis un autre post-Seconde Guerre mondiale. Le fait que le Congrès américain inscrive la confiance (*In God we trust*) dans la devise nationale (et sur l'ensemble de la monnaie américaine) en 1956 est un indicateur fort. Son rôle de « ciment social », et organisationnel, est ainsi littéralement gravé dans l'étain, dans des dynamiques croissantes de production et de compétition à l'échelle mondiale. En parallèle, les chercheur·ses s'intéressent de plus en plus à la confiance, particulièrement en psychologie.

Il est possible d'évoquer, sans les développer ici, d'autres éléments influençant les formes de l'échange, telle la dévalorisation du salariat (Macquet & Vrancken, 2003), une conception du bien commun « *bottom up* » plutôt que d'un intérêt général « *top down* » incarné par l'État, et l'ascendant pris par la liberté sur l'égalité dans la hiérarchie des valeurs. C'est pour ainsi dire en toute logique historique que la recherche-action et toutes formes de recherche collaborative trouvent une puissante énergie au service de leurs développements dans ces différents contextes culturels. Il en va de la survie même de la colonie. Allons plus loin et avançons que dans ces paradigmes nord-américains, une conception particulière de l'émancipation est renforcée, et adossée à un idéal d'interaction et de coopération inter-individuelle.

Une nouvelle grammaire de l'émancipation, du moins si l'on tente de la reformuler en clé de don, reposerait moins sur la rhétorique de l'autonomie des sujets – et son image des chaînes brisées et sa revendication interminable des droits individuels – que sur l'exigence d'une certaine qualité réciproitaire (et égalitaire) des relations interhumaines et des formes d'interdépendance qui nous lient. (Caillé et al., 2016, p. 24)

La recherche participative et son objectif émancipatoire ont ainsi été développés à partir d'un ensemble d'*habitus* particuliers, au sens d'Elias (2003), c'est-à-dire de *savoirs sociaux incorporés* se nourrissant de configurations de socialisation spécifiques.

3.3 En France : une volonté de reconstruire des liens

Ce constat permet une transition avec le contexte géographique systématiquement investi au sein des différentes contributions de ce numéro : la France, pays catholique et vieux de plusieurs millénaires, et ayant traversé son Histoire, a contrario des autres nations évoquées précédemment, par une recherche, voire une obsession, de l'unité. À partir du XVI^{ème} siècle, l'individualisme s'y est imposé comme paradigme de l'organisation sociale, façonné par des siècles d'intervention catholique sur les âmes (Delumeau, 1992). Elias (2003) analysera cette *configuration sociohistorique* en tant que productrice d'un *homo clausus*, dont Macquet et Vrancken (2003) proposent la définition suivante :



L'individu se positionne en rupture avec l'ordre collectif qui est toujours suspect, à ses yeux, d'être une entrave à sa volonté et à ses intérêts personnels. De ce point de vue, l'idée du sujet est résolument dominante. (p. 71)

Ce modèle rend l'intervention étatique indispensable au fonctionnement social, en tant qu'arbitre des intérêts corporatistes. La « société civile » est ainsi *de facto* limitée dans ses capacités d'action. Cette évolution hyper-différenciatrice connaît ses déboires, décrits notamment par Ehrenberg (2000), mais également sa réaction « newtonienne »⁴, et la recherche de... dédifférenciation. La France voit ainsi sa production de travaux à propos de la recherche participative augmenter considérablement depuis le début des années 2000 (Storup, 2013). La mobilisation croissante des termes « réseau », « partenariat », « collaboration », « coordination », « co-construction », « d'empowerment »... dans le vocabulaire politique constitue un élément révélateur du projet de reconstruire des liens, des solidarités, et une scène politique au sens grec du terme (Arendt, 1958). Rappelons que le terme fortement usité de « société civile » est né de la tradition anglo-saxonne, en ce qu'il désigne une entité concurrente de l'État agissant pour l'établissement du *common good* (bien commun). À l'image du concept d'*empowerment*, le contexte nord-américain et ses outils sont fortement mobilisés (Monceau, 2016), parce que perçus comme pouvant répondre à un besoin de dédifférenciation. Et pour cause, l'individu américain est plutôt, selon Elias (2003), un *homo mundi*, ou un *homines aperti*, caractérisé par une conception de la conscience qui relie les humains constamment entre eux. Le pragmatisme et l'interactionnisme symbolique valorisent en effet fortement le mouvement, l'expérience, et la confiance en l'avenir. Et ceci est rendu possible par une élaboration socio-psychologique dynamique de l'individu en rupture avec celle prédominante en France. Rappelons par exemple que ce dernier pays reçoit particulièrement froidement les paradigmes de l'École de Chicago (Macquet & Vrancken, 2003) ...

L'Histoire des colonies de peuplement protestantes (telles les États-Unis) a développé et valorisé des ressources cognitives propres, dont la pertinence n'est sans doute pas si intense dans des pays comme la France, tout du moins sans une pensée autour de leurs transpositions. S'il est difficile d'être un colon sans être un-e acteur-ric(e) dynamique de son projet de vie, il est également indispensable de mobiliser les compétences d'autrui, et d'aménager (parfois au prix de politiques disciplinaires coercitives) la coopération et la confiance des individus appartenant à une même communauté. Il est aisé de comprendre comment de tels enjeux ont été historiquement éloignés des préoccupations françaises, dans une configuration plutôt centralisatrice et catholique.

En France, communauté et Nation se confondent (Jouve, 2006), et le *code génétique* des institutions républicaines s'inscrit à l'encontre du renforcement des acteur-rices locaux-les, et de leurs modalités de collaboration. Cette conception *top down* va à contre-courant des ressources horizontales et démocratiques exigées pour mener, par exemple, des travaux d'*empowerment* pertinents, ou des recherches participatives. À ce titre, notre analyse de la recherche empêchée d'une collègue de laboratoire auprès d'inspecteur-rices de l'Éducation Nationale (voir la contribution de Bouhila dans ce même numéro), confronte le caractère interactionniste et dynamique de la R-I, avec l'étymologie même du mot « État » : du latin *status* « tenir debout, tenir droit, être inébranlable, solide, fixe ».

Concernant les relations interindividuelles, la *configuration salariale* (Macquet & Vrancken, 2003) valorisée en France a accouché d'une culture du soupçon de ne pas remplir les

⁴ La troisième loi de Newton stipule que les forces n'existent toujours que par deux. Un corps exerce une force sur un autre corps, tout en en subissant une de force égale en retour.



obligations contractuelles imposées par son rôle, statut, et fonction. L'injection actuelle par la modernité d'une plus grande mobilité des individus *renforce l'incertitude quant au positionnement social* (Macquet & Vrancken, 2003, p. 45). Selon Galland et Lemel (2007), l'implication personnelle et la confiance dans l'environnement de travail ne sont ainsi pas la même dans les pays méditerranéens et de culture catholique (France, Irlande Espagne), que dans les pays protestants « où domine un mode d'organisation « apprenante » (p. 61).

Nous défendons ainsi l'importance, pour tout individu copilotant une R-I du côté académique, de penser ces rapports culturels à la confiance, au travail et à la participation, en fonction du contexte tel qu'évoqué par Marcel et Bedin (2018) :

La R-I, comme nous la concevons, respecte à la fois les exigences scientifiques (épistémologiques, théoriques et méthodologiques) auxquelles toute recherche est soumise tout en répondant dans le même temps à des demandes sociales par la co-production de recommandations, de dispositifs, de ressources pour aider à penser et à agir autrement, dans le respect des personnes et de leurs contextes d'existence. (p. 80)

L'aspect historique met en avant la manière dont celui-ci vient potentiellement conditionner le regard porté sur autrui et sur le collectif. La confiance prend alors une position centrale lorsqu'il s'agit d'interroger la mise en œuvre d'une collaboration efficiente dans le cadre de recherches participatives. Ces constats renforceraient notre proposition d'une évaluation socioculturelle spécifique et contextuellement adaptée de la R-I, en ce que celle-ci favorise une resocialisation des individus, et une redistribution des habitus attendant à l'idéal-type de *l'homo clausus*, vers celui de *l'homines aperti*.

4. Évaluer la confiance au sein d'une R-I : ouverture méthodologique

Se pose la question des modalités pratiques de l'évaluation de cette confiance au sein de la R-I en contexte français. Rappelons que selon Marcel et Bedin (2018) :

L'objet de l'évaluation dans une R-I, qui concerne ici une démarche de conduite et d'accompagnement du changement dans son entier oscille effectivement entre science et l'action, des demandes sociales et une commande institutionnelle, des donneurs d'ordre et des récepteurs hétéroclites des résultats générés par la recherche, soit des visées et des principes multiples mais néanmoins complémentaires, qu'il devient, de fait, compliqué d'évaluer. (p. 80)

Ainsi, la multiplicité des contextes dans lesquels se déploie la R-I, et celle des acteur·rices impliqué·es et de leurs intérêts propres, rend la tâche d'évaluation historico-culturelle d'emblée complexe. Nous le constatons au sein des différentes contributions présentées dans ce numéro, entre référentialisation de la R-I au sein d'un Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), contexte de dispositifs de formations évaluation des politiques publiques, ou encore évaluation comme analyseur des dynamiques de reconfiguration identitaire en contexte de changement.

Il apparaît néanmoins que les enjeux de pouvoir demeurent centraux dans l'évaluation de la R-I, et nous défendons la pertinence d'une approche historico-culturelle pour mieux en saisir les origines et...le sens. Au-delà de leurs mises en œuvre, ce qui relie ces R-I est notamment l'enjeu primordial de documenter, mesurer, et de donner à voir, dans un



contexte culturel donné, les résultats et changements opérés, et ce dans une volonté d'efficacité et de validation par la communauté de travail, et la communauté scientifique. En d'autres termes, l'évaluation de la R-I et son investissement pourraient être considérés eux-mêmes comme indicateurs d'une prise en compte des préoccupations et attentes de ces derniers, de même qu'une étape supplémentaire dans la construction du sens.

Dans une réflexion autour de l'évaluation de la confiance, ces données devront être également travaillées. Car s'il existe, nous l'avons vu, des configurations potentielles de lien social pouvant favoriser ou freiner la confiance interindividuelle, et potentiellement la construction du sens d'une démarche de recherche-intervention participative, la réception par les acteur·rices de la démarche évaluative constitue également une interrogation devant être soumise à un travail d'intelligibilité, examen serré, pourquoi pas, comme nous l'avons fait pour la confiance, à partir d'une grille de compréhension historico-culturelle.

Quant à l'enjeu de la construction d'un référentiel d'évaluation de la confiance au sein de l'organisation, et à l'image des premiers travaux à propos des recherches-interventions, les sciences de gestion peuvent fournir un socle de connaissances et d'expériences solides, en termes d'indicateurs notamment. La dimension émotionnelle, voire affective, de la confiance rend difficile son saisissement dans une perspective évaluative, a priori d'autant plus dans une perspective d'accompagnement du changement (Karsenty, 2015, p. 147). Mais cet enjeu est à l'image de sa mise en œuvre et de l'encouragement de conditions spécifiques pouvant être contrôlées par l'organisation afin de la favoriser. Celles-ci concernent par exemple la mise en place de paramètres psychosociaux permettant de prévenir les jugements personnels sur d'autres membres du collectif (Karsenty, 2015, p. 143). De multiples paramètres, constituant autant d'indicateurs potentiels, entrent fortement en jeu, par exemple la marge d'autonomie dont bénéficient les acteur·rices engagé·es dans la démarche, la prédisposition de chacun à faire confiance, les risques perçus dans chaque situation, ou encore la mémoire des interactions passées. Perspective interactionniste de l'évaluation, ou réflexion autour de compétences individuelles favorisant la confiance ? Étude de caractéristiques relationnelles de l'environnement engagé dans la R-I, ou centration à propos de la transition entre l'idéal-type de *l'homo clausus*, vers celui de *l'homines aperti* ? Dans cette dernière idée, Mayer, Davis et Shoorman (1995) ont par exemple permis d'identifier trois grandes qualités déterminantes qui doivent être incarnées par les acteur·rices dans la relation de confiance : la bienveillance, l'intégrité, et le respect des compétences d'autrui.

Nous pouvons également penser une réflexion évaluative à propos de l'articulation entre évolution de la confiance au sein de l'organisation participante, et projet émancipateur de la R-I, car sans doute le premier dépend-il, dans une certaine mesure, des modalités du second. Rappelons que l'émancipation, dans la conception initiale de la recherche participative en contexte nord-américain, renvoie explicitement à cet enjeu relationnel, pragmatique et interactionniste du *trust*, plutôt que de la *confidence*, cette dernière relevant avant tout d'un acte de foi. Cette nécessité de prouver -littéralement- que l'on est digne de confiance (en tant qu'individu, mais également en tant qu'organisation) constitue un argument de plus pour son évaluation, dans des modalités que nous ne pouvons pas développer ici, mais à propos desquelles nous ne manquerons pas de revenir dans des travaux ultérieurs.



5. Conclusion

Cette contribution avait pour ambition d'introduire l'importance de la confiance dans la construction du sens au sein d'une démarche de R-I, de justifier et d'ouvrir sur de futurs travaux autour de son évaluation. L'approche historico-culturelle apporte certains éléments étayant ce propos, et favorise une meilleure appréhension de la question de la confiance et de la coopération nord-américain, d'où ont été développées et promues de nombreuses formes de recherches collaboratives. La présentation de ces paradigmes nous rapproche du sens de l'activité en tant que rencontre entre un environnement et des conceptions spécifiques de la « vérité ».

Nous proposons à ce stade de la réflexion que la prise en compte et l'évaluation de la confiance interindividuelle favorise l'élaboration du sens dans une dynamique de changement et d'émancipation. Nous souhaitons favoriser l'évolution d'une « direction » de la R-I, constituée par sa contractualisation et ses objectifs, vers une construction de « sens » impliquant d'autant plus l'énergie et la volonté des différents acteur·rices, dans une dynamique de confiance dont nous devons analyser plus en avant les conditions.

Car si la confiance n'est pas une donnée systématiquement opératoire au sein des relations interindividuelles, et ce quel que soit le contexte culturel, il importe de penser ses corollaires, que sont la méfiance et la défiance. En effet, si la première aboutit à la rupture du lien que la confiance se propose d'étayer, la seconde ne recèlerait-elle pas en son sein un potentiel créatif et émancipateur ? Comment penser et évaluer ces paramètres en lien avec la confiance et le sens ?

Références

- Arendt, H. (1958). *Condition de l'homme moderne*. University of Chicago Press.
- Arendt, H. (2002). *Les origines du totalitarisme/Eichmann à Jérusalem*. Gallimard.
- Bizouarn, P. (2008). Le médecin, le malade et la confiance. *Ethique et santé*, 5, 165-172. <https://doi.org/10.1016/j.etique.2008.04.001>
- Bréchon, P. (2003). Confiance à autrui et sociabilité : analyse européenne comparative. *Revue internationale de politique comparée*, 10, 397-414. <https://doi.org/10.3917/ripc.103.0397>
- Caillé, A., Chaniel, P., & Tarragoni, F. (2016). S'émanciper, oui, mais de quoi ? *Revue du MAUSS*, 48, 5-28. <https://doi.org/10.3917/rdm.048.0005>
- Clignet, R. (2004). L'exceptionnalisme. In *États-Unis, peuple et culture*. La Découverte.
- Deleuze, G. (1969). *Logique du sens*. Collection Critique.
- Delumeau, J. (1992). *L'aveu et le pardon*. LGF.
- Elias, N. (2003). *La civilisation des mœurs*. Pocket.
- Ehrenberg, A. (2000). *La fatigue d'être soi : dépression et société*. Odile Jacob.
- Faes, H. (2011). Le sens du travail. *Transversalités*, 120, 25-37. <https://doi.org/10.3917/trans.120.0025>
- Galland, O., & Lemel, Y. (2007). *Valeurs et cultures en Europe*. La Découverte.
- Gratacap, A., & Le Flanchec, A. (2011). *La confiance en gestion*. De Boeck.



- Jouve, B. (2006). Editorial. L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement. *Géographie, économie, société*, 8, 5-15. <https://doi.org/10.3166/ges.8.5-15>
- Karsenty, L. (2015). Comment maintenir des relations de confiance et construire du sens face à une crise. *Le Travail Humain*, 78(2), 141-164. <https://doi.org/10.3917/th.782.0141>
- Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. *Sociétés*, 121, 41-52. <https://doi.org/10.3917/soc.121.0041>
- Levinas, E. (1978). *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*. La Haye (Nijhoff).
- Levinas, E. (1987). *Noms propres*. Librairie Générale Française.
- Macquet, C., & Vrancken, D. (2003). *Les formes de l'échange : contrôle social et modèles de subjectivation*. Éditions de l'Université de Liège.
- Marcel, J.-F., & Bedin, V. (2018). Contribution à l'élaboration d'un dispositif d'évaluation de la Recherche-Intervention. *Phronesis*, 7, 79-91. <https://doi.org/10.3917/phron.071.0079>
- Marzano, M. (2010). Qu'est-ce que la confiance ? *Études*, 412, 53-63. <https://doi.org/10.3917/etu.4121.0053>
- Mayer, RC., Davis, JH., Schoorman, FD. (1995). An integrative model of organizational trust. *The Academy of Management Review*. 709-734.
- Monceau, G. (2016). Transformation sociale et recherche-intervention. Dans J.-F. Marcel (dir.), *La recherche-intervention par les sciences de l'éducation : accompagner le changement*. 209-222.
- Mothe, C., Ingham, M. (2003). Confiance et apprentissages au sein d'une alliance technologique. *Revue française de gestion* n°143. 111-128.
- Putnam, R. D. (1993). *Making democracy work: Civic traditions in modern Italy*. Princeton University Press.
- Simmel, G. (1999). *Sociologie : études sur les formes de socialisation*. PUF.
- Storup, B. (Ed.) (2013). *La recherche participative comme mode de production de savoirs : un état des lieux des pratiques en France*. Fondation Sciences Citoyennes. <https://www.open-sciences-participatives.org/ressource/26>
- Sztompka, P. (1999). *Trust: A sociological theory*. Cambridge University Press.
- Thiébaud, J.-L. (2003). Les travaux de Robert D. Putnam sur la confiance, le capital social, l'engagement civique et la politique comparée. *Revue internationale de politique comparée*, 10, 341-355. <https://doi.org/10.3917/ripc.103.0341>
- Vygotsky, L. (1930/1985). La méthode instrumentale en psychologie. In J.-P. Bronckart & B. Schneuwly (Eds.), *Vygotsky aujourd'hui* (pp. 39-47). Delachaux & Niestlé.
- Worms, F. (Ed.) (2013). *Les 100 mots de la philosophie*. PUF.

Remerciements

Nous remercions particulièrement l'équipe d'encadrement du laboratoire EFTS (M. Marcel, Mme Bedin, M. Brousal...), et l'élaboration de ces opportunités de publication au sein de la Revue LEeE.

Alexandre Labelle

Docteur en sciences de l'éducation et de la formation de l'Université de Lille et formateur à l'IRTS Paris Ile-de-France Parmentier. Membre associé du Laboratoire CIREL (EA 4354), Université de Lille et du GIS-HYBRIDA.



Caroline-Marie Cavard

Doctorante en 3^{ème} année en sciences de l'éducation à l'université de Toulouse. C.-M. Cavard s'intéresse à la professionnalisation des acteur·rices du travail social. Elle interroge la question des formes d'altérité comme éléments déterminants de la nature de l'implication professionnelle de ces derniers. Elle mobilise la démarche du théâtre forum comme dispositif de formation mais aussi comme méthode de recherche.

